

STRATÉGIES DE PRÉVENTION (SUITE)

Prévoir un rappel des consignes de sécurité

Considérant que les jeunes travaillant à temps partiel sont moins présents dans le milieu de travail, on suggère de prévoir des rencontres d'équipe pour faire un rappel des consignes de sécurité. Ces rencontres favorisent la vigilance des jeunes au travail.

La communication

- Une bonne communication peut permettre à l'employeur de juger du niveau de vigilance (ou de fatigue) de l'employé et ajuster les horaires de travail en conséquence.
- La connaissance des attentes de l'employé peut mener à l'application de mesures peu coûteuses et favorables à la rétention du personnel (comme la souplesse des horaires).

Pour plus d'information, contactez la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail aux coordonnées suivantes :

CNESST du Bas-Saint-Laurent

180, rue des Gouverneurs
Case postale 2180
Succursale Terminus
Rimouski (Québec) G5L 7P3
Téléphone : 1 844 838 - 0808

www.cnesst.gouv.qc.ca

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



DES CHIFFRES QUI FONT RÉFLÉCHIR

10 800

jeunes ont subi une blessure
ou une maladie au travail en 2017

30

jeunes se blessent au travail
chaque jour

97%

des blessures sont causées
par un accident de travail

24%

sont des blessures au dos

LES FACTEURS DE RISQUE

Les exigences de l'employeur

- La capacité de réaliser une tâche varie selon la formation et l'expérience de l'employé. Le risque de blessure ou d'accident du travail est plus élevé lorsque les exigences surpassent les compétences.
- Les jeunes à temps partiel sont les premiers contactés lorsque vient le moment de remplacer un employé absent ou de travailler sur appel. L'horaire variable est un facteur qui accentue les risques d'accident de travail.

Méconnaissance du milieu de travail

Pour la plupart des jeunes de moins de 24 ans, les premiers emplois sont temporaires et à temps partiel. Ils ont donc une moins bonne connaissance de leur milieu de travail que les travailleurs à temps complet.

Le cumul des activités

Pour un étudiant employé, les heures de travail combinées aux heures de classe et aux travaux scolaires donne l'équivalent d'une semaine de 50 à 60 heures de travail pour un travailleur à temps complet. Pour cette raison, beaucoup de jeunes accumulent de la fatigue. Cela affecte la productivité et la vigilance au travail.

Les comportements à risque

C'est bien connu, les adolescents ont tendance à chercher les nouveaux défis. Certains jeunes vont accepter de nouvelles tâches sans avoir les compétences et la formation adéquates. Les risques de blessure sont alors plus élevés.

Le sentiment d'invincibilité

Certains jeunes sont parfois moins vigilants et adoptent des comportements à risque malgré la présence d'un danger.

STRATÉGIES DE PRÉVENTION

Identifier les facteurs de risque

L'employeur a l'obligation d'informer ses employés des dangers sur le lieu de travail. La stratégie est alors d'identifier les dangers et de mettre en place les mesures nécessaires à la réduction des risques. Dans l'onglet « boîte à outils » du site Internet de la CNESST, vous trouverez des outils pratiques pour identifier les facteurs de risque.

Élaborer un guide de formation

Élaborer un guide de formation et le laisser à la disposition des jeunes favorise l'autonomie et la prévention. L'employé peut s'y référer en cas de doute. Cela prévient les fausses manœuvres et les comportements à risque.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 10 ans, il y a en moyenne
6 jeunes par année qui décèdent
à la suite d'un accident de travail.

